

INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



En bref...

Adresses touchées

Du 6050 au 6094,
avenue De Charrette
Du 6057 au 6083, allée des
Pruches
Du 6005 au 6215, rue Du
Quesne

Investissements

Près de 1,4 M\$

Calendrier

Du 24 avril à la mi-juillet 2017

Horaire

Du lundi au vendredi,
entre 7 h et 17 h

Travaux plus bruyants après 8 h

Entrepreneur

J. Raymond Couvreur et fils

Travaux pour améliorer la performance de la toiture

Les travaux permettront de protéger votre immeuble contre les infiltrations d'eau et les intempéries. Une membrane blanche qui réfléchit les rayons du soleil sera ajoutée au toit. Elle diminuera la quantité de chaleur dans votre immeuble et les environs et contribuera ainsi à lutter contre les îlots de chaleur.

De plus, des travaux sont prévus pour enlever les moisissures découvertes dans l'espace entre la toiture et le plafond du dernier étage.

- ▶ Le système d'étanchéité de la toiture sera refait et les drains seront changés.
- ▶ Une membrane blanche sera installée.
- ▶ Une trappe d'accès sera ajoutée au toit.

Inconvénients

Les travaux causeront quelques inconvénients :

- ▶ bruit,
 - ▶ poussière et
 - ▶ présence d'ouvriers sur le terrain.
 - ▶ Vous pouvez avoir l'impression que quelqu'un gratte au plafond;
 - ▶ Vous aurez un accès limité aux stationnements situés aux coins de la rue Du Quesne et du boulevard Rosemont. Ils seront condamnés en alternance.
- Surveillez les avis pour tous les détails.**

Merci! Votre patience et votre collaboration sont appréciées.

À vous d'agir — Rôle du locataire

1. Les **locataires du dernier** étage de l'immeuble sont invités à :

- ▶ protéger leurs biens personnels situés sur le balcon durant les heures de chantier (par exemple avec une toile imperméable);
- ▶ ne pas utiliser le balcon quand les ouvriers travaillent sur le toit, car de petits débris et de la poussière pourraient y tomber.

2. **Surveillez les avis à l'entrée de votre immeuble** pour de l'information générale

Antennes satellites



L'entrepreneur déplacera toutes les antennes sur le toit. Toutefois, vous devrez demander à votre fournisseur de services de télécommunication de passer un nouveau fil du toit à votre logement. Pendant cette période, vous n'aurez pas de signal.

Quand on vous en avisera, vous pourrez faire rebrancher votre antenne. Voici comment procéder :

- Prenez rendez-vous** avec votre fournisseur de services de télécommunication.
- Composez le 514 872-OMHM (6646) pour informer le centre d'appels** de l'OMHM de la visite du technicien au moins **24 heures à l'avance**.
- Lorsque le fournisseur sera sur place, appelez le centre d'appels pour le prévenir.** Un employé de l'OMHM se déplacera pour lui donner accès à la toiture.
- Communiquez avec Caroline Stewart pour vous faire **rembourser les frais de branchement**. Ayez en main la facture du fournisseur de services.



Des questions ou des préoccupations à propos du chantier et son déroulement?

Communiquez avec **Caroline Stewart**, votre agente de liaison, en composant le **514 872-9235**.

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation

Québec



L'OMHM À VOTRE SERVICE!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION 7 H À 23 H – 7 J/7

514 872-OMHM (6646)

RÉPARATIONS URGENTES ET SÉCURITÉ 24 H/24 – 7 J/7

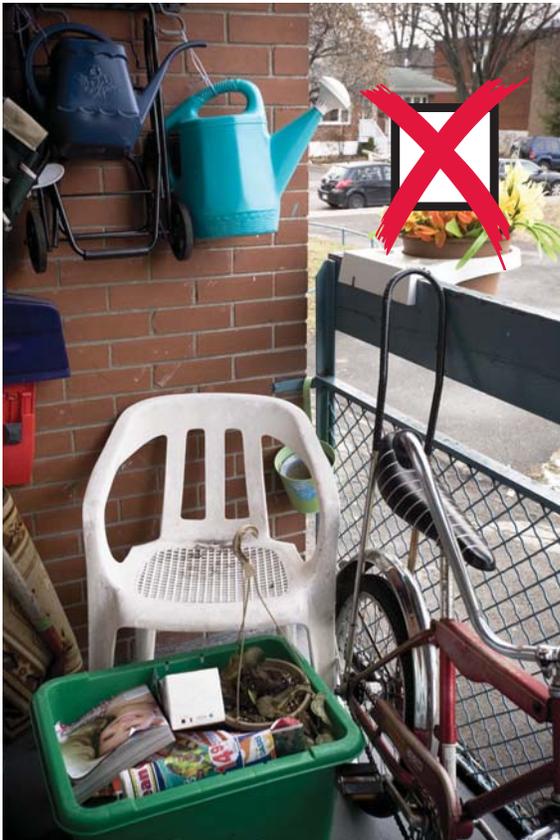
Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Votre balcon

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer votre balcon** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve sur votre balcon, incluant les bicyclettes et les antennes satellites accrochées au garde-corps



Balcon dégagé,
prêt pour les travaux

